

09.10.2008 - 10:33 Uhr

La droite complètement à côté de sa propre base Des incendiaires déguisés en pompiers...

Bern (ots) -

Les mêmes partis qui veulent relever à 67 ans l'âge de l'AVS (radicaux), privatiser celle-ci (UDC) ou relever l'âge de la retraite des femmes et démanteler l'adaptation périodique des rentes (PDC), reprochent aujourd'hui à l'initiative pour un âge de l'AVS flexible de ruiner cette dernière. Mais rappelons que les projets de démantèlement de l'AVS concoctés par la droite ont régulièrement fait naufrage devant le peuple.

Or les faits sont têtus :

Près de 60 pour cent des partisans du PDC et près de la moitié de ceux de l'UDC sont favorables à l'initiative « pour un âge de l'AVS flexible », selon les résultats d'un sondage représentatif. Caritas, la Ligue suisse de femmes catholiques, l'OSEO, toutes les organisations de salarié(e)s et de nombreuses autres organisations sont aussi favorables à l'initiative « pour un âge de l'AVS flexible ».

Tous ces gens, veulent-ils vraiment ruiner l'AVS ? Ou ne serait-ce pas plutôt que les partis de droite sont complètement à côté de leur base ?

Dans le but d'étayer leur thèse selon laquelle l'AVS court à la ruine, UDC, PDC et radicaux ne craignent même pas de manipuler les chiffres : contrairement à ce qu'ils prétendent, l'initiative ne coûtera pas 1,5 milliard de francs (un résultat qui relève plus d'un tour de passe-passe que d'un calcul sérieux*), mais seulement 779 millions (selon le message du Conseil fédéral !). Si ce surcoût est, comme proposé, financé par les cotisations versées à l'AVS, on aura 0,12 pour cent de cotisation supplémentaire pour l'employé(e) et autant pour l'employeur(e). Ou 6,50 francs par mois pour un revenu moyen.

Les dernières statistiques de l'AI plaident pour un âge de la retraite flexible.

L'importance et l'urgence d'un âge de l'AVS flexible accessible aux revenus « normaux » apparaissent notamment à la lecture des dernières statistiques de l'AI pour 2008. L'Office fédéral de la statistique (OFS) constate que le risque de devenir invalide augmente avec l'âge. Selon l'OFS, un homme sur cinq est un rentier AI peu avant de devenir retraité. En 1992, une telle probabilité n'était encore que de 3,2 pour cent. Une des principales causes de ce taux d'invalidité élevé est le fait que de nombreux travailleurs sont contraints de travailler jusqu'à 65 ans par des raisons financières, alors que les dures activités professionnelles qu'ils ont exercées pendant toute leur vie les ont épuisés. L'initiative permettra à ces personnes de sortir dignement du monde du travail. Ce qui se traduira pour l'AI, l'assurance-accidents, l'aide sociale et les caisses de pensions par des économies non négligeables.

La logique n'est pas le fort des partis de droite PDC, UDC et radicaux reprochent à l'initiative de provoquer une baisse générale de l'âge de l'AVS à 62 ans. Mais ils savent très bien que personne n'échangera à 62 ans son revenu contre une rente AVS d'au maximum 2200 francs s'il n'a pas des raisons importantes pour le faire. Même le Conseil fédéral dit que seuls 30 pour cent des ayants droit prendront leur retraite à 62 ans.

Que ces trois partis ne comprennent pas grand-chose au sujet de l'AVS et de son mode de financement unique au monde, on le voit aussi quand ils ne cessent de prétendre que l'AVS serait en déficit pour des raisons démographiques, car il y a toujours moins de personnes exerçant une lucrative pour financer les rentes de retraité(e)s toujours plus nombreux. En 1950, il y avait encore 6 personnes exerçant une activité lucrative pour un(e) retraité(e). En 2006, elles n'étaient plus que 3,7 pour assurer une rente. Ce que l'on « oublie » en principe de dire, c'est que les 6 personnes qui exerçaient une activité lucrative en 1950 recevaient un revenu total moyen de 29 748 francs soumis à l'AVS, alors que les 3,7 personnes de 2006 touchaient en tout en moyenne 243 193 francs de revenu soumis à l'AVS. Cette croissance des revenus - et c'est le seul élément essentiel pour l'AVS ! - est aussi la raison pour laquelle l'AVS est, et elle le sera pour longtemps encore, dans les chiffres noirs, malgré des rentes plus élevées, des retraité(e)s plus nombreux, une espérance de vie plus longue et en dépit de tous les pronostics négatifs qui ont été faits.

L'âge flexible de l'AVS, en renforçant cette dernière, fera d'elle une assurance populaire solide. Grâce à la stabilité du système sur lequel l'AVS repose, l'âge flexible de la retraite est finançable, n'en déplaise à l'UDC, au PDC et aux radicaux avec leurs scénarios catastrophes.

* L'Administration fédérale et le conseiller fédéral Couchepin prétendent désormais que l'initiative sur l'AVS coûterait 1,524 milliard de francs. Ce coût plus élevé reposerait sur des calculs « plus actuels » que ceux du message sur l'initiative. Mais, cette dernière n'est pas devenue plus chère d'un seul centime. Ces calculs ne sont ni plus actuels, ni plus précis, mais au contraire fictifs. L'Administration fédérale a en effet réalisé un tour de passe-passe. Alors que, jus-qu'à maintenant, elle avait fait référence aux coûts moyens pour les années 2009-2020, aujourd'hui, elle change tout à coup et sans raison la période d'analyse, prenant celle de 2014-2025 : or, sur ce nouveau laps de temps, les rentes seront nominalement plus élevées, en raison de l'évolution des salaires et des prix. But de l'opération : présenter des coûts encore plus élevés qu'ils ne le seront. Si l'initiative était immédiatement mise en oeuvre, selon le même Office fédéral des assurances sociales, ses coûts seraient de 720 millions (âge de la retraite des femmes fixé à 65 ans) ou 1150 millions (âge de la retraite des homme fixé à 65 ans).

Contact:

Colette Nova (031-377 01 24 ou 079-428 05 90), secrétaire dirigeante, Pietro Cavadini (031-377 01 07 ou 079-353 01 56), responsable des campagnes, et Rolf Zimmermann (031-377 10 21 ou 079 756 89 50), premier secrétaire, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100571059> abgerufen werden.